

LA LETTRE DU MAS DE CARLES

N° 5 -

Août - Septembre - Octobre 1996

ASSOCIATION
"MAS DE CARLES"

Route de Pujaut
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Siège social :

8, rue Sainte Catherine
84000 AVIGNON

Téléphone : 90.25.32.53

Télocopie : 90.15.01.37

CCP : Montpellier 3 542 25 Y

EDITORIAL

Une fin d'après-midi ensoleillée, au bord d'un chemin, aux alentours de Carles. Je me promène. Un perdreau se met à courir devant moi, s'enfonce dans le sous-bois. Quelques pas encore, je passe trop près de lui et il s'envole lourdement. Et dans le temps où le perdreau s'envole je me dis : "S'il était resté tapi dans le fourré il aurait subi la dent du chien. En s'envolant il s'expose au coup de fusil ! Que vaut-il mieux : la dent du chien ou le plomb du chasseur ?"

Je repense aux hommes de Carles souvent confrontés à des choix qui n'en sont pas. Ils se posent quelque part et sont bientôt rattrapés par les lois et les règlements. Tel qui accepte un C.E.S. se voit rapidement signifié d'avoir à payer une dette ancienne par voie officielle et contraignante. Ou bien ils tentent de se relancer dans le travail et se font

rapidement descendre en flamme par les habitudes et les lois du milieu qui exigent des hommes performants, fiables, disponibles et ... sachant rester à leur place. Pas comme cet autre, soucieux de plaire et de montrer ce dont il est capable : il se retrouvera en situation de concurrence avec l'ouvrier en place depuis longtemps et pour cette raison, sera prié d'attendre encore, de "murer" un peu. Déjà qu'il manque ce travail ! La dent du chien ou le plomb du fusil du chasseur ?

"Vient une heure où ce qu'un homme a construit de sa vie se referme sur lui et l'étouffe. Tu croyais faire ta vie et voilà que ta vie te défait." (Christian BOBIN - Le très bas p. 119). Nous avons cru que les heures libérées par la technique, l'absence de travail, auraient eu un effet positif sur le bonheur des hommes. Ce bienfait supposé n'est qu'un moyen d'oppression supplémentaire. *"Les malheureux que l'on oblige à prouver qu'ils recherchent activement un emploi sont condamnés à une tâche impossible, une variante humaine du travail de Sisyphe : car ils ne peuvent (guère) trouver ce qui n'existe plus. Comment admettraient-ils que le travail est lui-même condamné et qu'à part la nécessité vitale qu'il représente pour eux, il n'a presque plus de raison d'être ?"* (N.O. 12-18 Septembre 1996 citant Viviane FORRESTER - "L'horreur économique" - Fayard 1996)

Il y a des jours, ici, où nous nous posons la question de savoir où peut bien aboutir la vie que nous vivons ensemble, au Mas, avec celles et ceux qui, parmi les vivants, sont moins favorisés, capables, performants que d'autres. La vie que nous nous donnons à vivre, cette manière que nous avons de nous saluer et de saluer les avancées des uns et des autres, le goût rendu au temps, le respect que nous tentons de nous offrir mutuellement : tout cet amour nous permettra-t-il d'aller plus loin que le choix entre la dent du chien ou le plomb du chasseur ?

Olivier PETY
Président Association Mas de Carles

AUJOURD'HUI

OUVERTURE DU CHANTIER DU MAS DE CARLES

Le 13 Septembre 1996 une rencontre a réuni autour d'une table de conférence puis d'un buffet campagnard les différents partenaires des travaux : ceux de Carles, le PACT-ARIM, la D.D.T.E. du Gard, les entreprises choisies pour les travaux. Discours et présentation de l'ensemble. Extraits de l'ouverture par le président :

"La rencontre d'aujourd'hui se déroule sous le regard de Joseph : il aurait été heureux et inquiet de ce rendez-vous. Heureux de voir tant de gens participer à la remise en état de son trésor. Et je l'entends dire, dans le sourire de ses yeux clairs, comme il me disait parfois : "Tu vois, ils nous reconnaissent !". Inquiet devant les répercussions que cette restauration pourrait avoir sur la vie de la maison. Sois rassuré, Jo, la vie continue : les salades et les chèvres n'auront pas à souffrir de l'opération. La maison ne cessera pas d'accueillir pour autant. Avec Christian, Dominique, Patrick, Hocine et d'autres travaillent à la reconstruction du préfabriqué pour que tous soient relogés. Et si cela ne suffit pas, une chambre nous est réservée à VISA, pour compléter. Merci à chacun de s'y être mis.

C'est l'occasion de dire que, avant même que ce chantier ne commence, un certain nombre de particuliers ont déjà contribué à nous aider à nous préparer : tel a donné des planches pour refaire le plancher du préfabriqué, tel autre offre un peu d'argent pour ajouter aux recettes (l'abbaye de Sénanque) ; tel autre, des cloisons de plâtre pour fermer la future salle de télévision (Lafarge), un autre des cairons, la D.D.A.S.S. du Vaucluse nous aide à couvrir les frais d'installation dans le provisoire ... Carles n'est pas une aventure solitaire. Aujourd'hui moins que jamais.

Je remercie celles et ceux (administrations et associations) qui, dans le cadre de leurs responsabilités, ont su accueillir les hommes de Carles, à travers la mise en oeuvre de ce chantier. D'autant que vous savez, comme moi, que d'autres ont puisé aux mêmes

responsabilités des raisons de n'en rien faire.

Certains sont déjà dans le coup. Pour le Gard : D.E.E. et D.D.A.S.S., D.D.T.E. et Conseil Général. Pour le Vaucluse : la Caisse d'Allocation Familiale, le Secours Catholique et le PACT-ARIM du Vaucluse. Pour la région Languedoc Roussillon : la direction régionale L.R. de la Caisse d'Epargne. Chacun de ceux-là s'est, déjà, fait compagnon des hommes de Carles.

D'autres sont en attente : les mairies d'Avignon, de Villeneuve et de Pujaut, les fondations (fondation de France, Raoul Follereau, Abbé Pierre), la région PACA, le conseil général de Vaucluse et la préfecture (dans le cadre du Fonds d'Intervention à la Ville).

Le Gard et le Vaucluse ensemble sur ce chantier. Non qu'il n'y ait plus de frontières, ni de limites administratives. Nous savons tous que c'est impossible : ce sont nos identités qui se jouent dans les limites. Mais ces limites sues, vous avez accepté qu'elles soient mises en commun autour du chantier du Mas de Carles. C'est une illustration supplémentaire de ce que la bonne volonté peut faire encore aujourd'hui merveille dans la promotion des plus démunis.

Dans la période difficile et troublée que nous traversons, du point de vue du lien social, de l'économique et des enjeux du politique (ce qui se passe à Orange est là pour nous le rappeler), le chantier de Carles est le pari engagé avec nous mêmes que ces difficultés ne suffiront pas à effacer de notre mémoire ni de nos actes le service des plus pauvres. Une opportunité pour nous souvenir que toute vie est humaine et qu'il est du ressort de notre humanité de la rendre telle, s'il advient qu'elle en manque. En contribuant à réhabiliter les murs de cette maison vous contribuez, chacun pour votre part, à réhabiliter la mémoire et la présence des enfants, des femmes et des hommes qui y sont passés, y habitent ou y seront accueillis un jour.

Dans ce projet une part a été réservée aux personnes accueillies à Carles et à leurs frères du canton de Villeneuve, de la Passerelle, du "68" et de ViSA-SAINTE FRANCOIS, de manière préférentielle (les "associations soeurs", comme nous disons entre nous). Il s'agit

d'un choix délibéré dès la première rencontre entre le PACT-ARIM (maître d'oeuvre) et nous, avec Antoine SANCHEZ, l'architecte (et plus qu'architecte) et Hervé ALLIER, son directeur.

Parce que, selon la tradition de la maison, on ne touche pas à Carles sans les hommes de Carles : il faut bien que ceux pour qui cette maison est refaite en soient, aussi, les artisans. A leur manière et dans les cadres proposés par la D.D.T.E.

C'est ainsi qu'un chantier de production et un chantier d'insertion pour quatorze personnes sont proposés par l'ALE de Villeneuve. Un formateur technique et les services du GEIQ BTP 84 encadreront l'ensemble de cette opération. Un grand merci aux entreprises qui ont accepté cette règle du jeu ; à Roseline, notre directrice, pour le temps et l'énergie qu'elle a donné à cette part du projet ; à Didier POTTIER et ses services de la DDTE ; à François CHEILAN. Tous ont accepté d'entrer dans cette dimension d'accueil des hommes de Carles. Si cela a pu paraître, parfois, difficile, je sais que nous n'avons rien à en regretter. C'est ce que nous avons fait de plus beau, à ce jour."

Après les discours nous avons mangé. Même le soleil semblait heureux d'être là. Et les travaux ont commencé. Le 30 Septembre, les maçons sont arrivés et les stagiaires et le formateur, et le bruit et le déménagement des hommes dans la précipitation et la bonne humeur, et les plombiers et les électriciens pour tout démonter. Bien sûr le préfabriqué n'était pas tout à fait prêt, le bloc sanitaire pas fini. Bref, tout était réuni pour nous laisser croire que nous étions repartis pour une grande aventure, avec son lot d'oubli, de précipitation et d'accueil de l'imprévu.

POUR MEDITER

"C'est comme une honte. Tout ce qu'une génération a appris ne sert plus à rien. La théorie de l'accélération, c'est que si tout continue à la vitesse des vingt dernières années, il ne pourra plus y avoir d'êtres humains sur la terre. Il y en aura toujours, mais ils seront inutiles. Nous avons à repenser complètement les notions

de travail, de protection sociale. Je prédis qu'en 2005, les chômeurs représenteront 25 à 30% et il faut que les sociétés apprennent quoi faire de tous ces gens. Actuellement, la superstructure sert à se perpétuer elle-même et n'a rien à faire des êtres humains. La coupure sera entre quelques personnes utiles et la majorité qui sera inutile. C'est la nouvelle dialectique. Il y aura une élite et les autres seront inutiles et traités comme tels ... L'économie est devenue le centre ... La question qui intéresse maintenant les philosophes est : "Y aura-t-il assez d'argent pour nourrir les philosophes ?"

Michaël KRUGER

DITS

"Les chômeurs qui reçoivent une indemnité de l'UNEDIC sont de moins en moins nombreux : ils étaient 55,8% en 1993, ils ne sont plus que 46,7% cette année. Ce phénomène s'explique par la dégressivité des allocations établies en 1993 qui exclut progressivement les chômeurs du régime et par la précarisation des emplois (stages, CDD). Faute d'avoir cotisé suffisamment, les demandeurs d'emploi qui ont eu ce genre de jobs ne sont pas indemnisés par les ASSÉDIC. Résultat : malgré l'augmentation globale du nombre des chômeurs, les caisses de l'UNEDIC restent pleines. Le régime d'indemnisation dégagera, cette année, un excédent de 12 milliards de Francs." (Le Nouvel Observateur - 19/25 SEPT. 1996 p. 80).

LA VIE DU MAS ET DE SES HABITANTS

Le 22 Septembre, la journée "Portes Ouvertes" a accueilli près de 200 personnes pour le repas traditionnel. Malgré le temps gris et bas, malgré la température plus que fraîche Carles a fait le plein de la solidarité. Merci à celles et ceux qui ont su braver le temps maussade !

Une semaine plus tard, c'est le début des travaux au Mas. Malgré

tout, malgré les divers préparatifs, les réunions, personne n'est réellement prêt à l'événement. Il faut déménager en toute hâte, ouvriers et armoires se croisant dans les portes et dans la bonne humeur ! Malgré cela, il faut encore activer et achever la construction du bloc sanitaire, derrière le préfabriqué. Comme lui, il sera l'oeuvre des hommes du Mas, sous la conduite de Christian : Patrick, Yvon, Dominique, José, Francisco et Raphaël pour les peintures. En attendant chacun prend sa douche où il peut : il en reste deux pour tous. Cela durera jusqu'au 30 Octobre !

Au 30 Septembre 1996

126 personnes différentes ont été accueillies au Mas.
 75 y ont été hébergées (représentant 9.570 journées d'hébergement) ;
 29 personnes ont suivi une formation (soit 9.666 heures) ;
 13 personnes ont effectué un C.E.S. (soit 6.232 heures de travail) ;
 2 personnes effectuent un C.E.C. (ce qui représente 2.340 heures de travail) ;
 17 personnes ont été accueillies en "accueil de jour"

Le 5 Octobre Elisabeth GUIGOU est venue nous rendre visite au Mas : un repas avec toute l'équipe pour tenter de redire ce qui pèse le plus dans le quotidien de notre présence aux plus défavorisés : la précarité de la structure et des salariés qui y interviennent régulièrement en raison de la précarité des financements et de leurs modalités. Pour parler des travaux, aussi, et de leurs financements.

Un mois après la journée "Portes Ouvertes", le 20 Octobre, il y avait encore presque autant de monde pour célébrer les cinquante ans d'Olivier : plein soleil, ce jour-là, dans le ciel et dans les coeurs. Avec cette parole de Jean Chrysostome en viatique : *"Cette création admirable et tout harmonieuse, il ne l'a faite pour personne d'autre que pour toi et s'il l'a faite si belle, si grande, si diverse, riche, utile, bienfaisante, nourricière du corps et capable de mener l'âme à Dieu, c'est à cause de toi"*.

Dans la semaine qui suit un préfet (du Gard) est venu visiter la maison. Moment sympathique d'écoute attentive.

INVITATION

Le **dimanche 8 Décembre, à 10h15**, nous vous proposons une célébration de **bénédition de la tombe** (récemment érigée) de **Joseph**. Rendez-vous à 10h15 au cimetière des Perrières. A 11 h, nous poursuivrons avec la célébration de l'eucharistie au Mas, comme tous les dimanches (pour celles et ceux qui le souhaitent).

Un peu plus tard c'est la délégation de la Commission Sociale du Conseil Général qui prend le temps de visiter nos installations et de manger avec nous. Le Conseil Général finance le chantier C.E.S. et une part de la première tranche des travaux. Encore un temps d'écoute vraie et de partage autour de l'avenir des hommes du Mas. Comment conjuguer obligations légales (financées sur des temps courts) et réalité de la vie des personnes qui demandent du temps pour avancer ?

DOSSIER

Le 26 Octobre 1996 **QUATRE CONSEILS D'ADMINISTRATIONS** de quatre associations (Mas de Carles, OPAR, AVAI, La Passerelle) prenaient le temps de la journée pour se rencontrer. Ensemble, la quarantaine d'administrateurs qui s'étaient déplacés faisaient le constat de leurs dimensions communes et de leurs questions.

Les dimensions communes : l'hébergement ; la difficulté de la situation des personnes accueillies (très souvent parmi les plus exclues) ; le fait de ne pas être des C.H.R.S. (dénomination des centres d'hébergement officiels) avec les financements qui accompagnent cette appellation contrôlée (nous sommes des associations Loi 1901, à caractère privé, exerçant une mission de quasi-service public -accueil de personnes S.D.F.-) ; le financement sur des fonds "Pauvreté-

Précarité" qui sont une forme de reconnaissance de notre mission par l'Etat (mais, ces fonds sont en voie de disparition) ; les frais liés à l'hébergement sont assumés à travers des financements publics d'actions (souvent catégoriels et pour des actions courtes -RMI, ASI, FSL, ALT, etc), des dons privés, et des actions économiques pour certains (c'est l'oxygène de nos budgets). Ce qui revient à dire que l'hébergement collectif est très peu pris en charge comme tel dans nos structures !

Les questions :

+ Nous sommes tous engagés dans la solidarité au nom d'une société qui ne cesse de laisser se creuser l'écart entre riches et pauvres, et qui vit de cet écart : mais toujours plus de profit est-il encore tenable ?

+ Quels moyens pourrions-nous nous donner ensemble pour inventer avec les partenaires publics une pérennisation de nos financements sur 3 ou 5 ans ?

+ Ce qui arrive à l'O.P.A.R. au nom de l'idéologie peut arriver à chacune de nos associations : pour les mêmes raisons ou pour des raisons économiques. L'un ne finançant plus, les autres hésitent ou décident de ne pas abonder. Quels sont les moyens réels de l'exercice de la solidarité en Vaucluse ?.

+ Pour certains d'entre nous existe une production économique : maraîchage, fromages, brocante, fleurs, pour le Mas de Carles ; atelier d'encadrement, pour la Passerelle ; bric, pour l'O.P.A.R. Comment faire reconnaître cette réalité économique de nos lieux (auto-consommation et complément de financement) hors des circuits concurrentiels ? Quels financements trouver pour abonder cette dimension de nos actions ?

Plus largement : comment passer d'un mode de vie qui privilégie le travail salarié comme lien social, à une activité comme lieu d'accomplissement d'une humanité en situation de faiblesse économique programmée par les décideurs ?

+ Comment mieux travailler ensemble, sans perdre l'originalité de chacun ? Accéder à des modes de financements différents et/ou faire poids auprès de nos actuels financeurs ?

Après avoir échangé entre nous, membres de conseils d'administration et avec nos salariés (venus nous rejoindre en fin de matinée) nous signifiions notre accord ainsi que notre désir d'un travail commun plus réel et pour plus d'efficacité à travers une déclaration commune, largement travaillée dans nos différentes associations depuis Juin 1996.

DECLARATION COMMUNE

Membres de différentes associations d'hébergement Loi 1901 (Passerelle, Mas de Carles, Association Vaclusienne d'Accueil et d'Insertion, Orange Prévention Accueil et Réinsertion), non recensées comme "Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale" officiels, nous nous sommes donnés comme mission d'accueillir des personnes les plus en difficulté.

Ensemble, nous voulons réaffirmer les valeurs que nous défendons et notre conviction d'avoir à oeuvrer de façon plus coordonnée au service de ces personnes entre nous comme avec les partenaires, privés ou publics.

Des droits

Dans un monde dur et sévère où les droits des personnes passent largement au second plan derrière les impératifs de l'économie, nous réaffirmons que toute personne humaine a des droits : droit à la santé, au travail ou à l'exercice d'une activité, droit au logement ; et dans leur différence, droit à vivre autrement, droit à évoluer chacun à son rythme, droit d'être moins performant, droit à un réseau relationnel.

Si chacun de ces droits n'est pas contestable, leur accès est souvent si compliqué qu'il en devient inaccessible aux plus pauvres, faute d'un accueil et d'un accompagnement appropriés. Notre vocation est de les défendre avec eux.

Des solidarités

Dans ce monde dur et sévère où les moyens de subsistance, liés au travail, manquent par défaut de travail, nous ne voulons pas rompre le lien qui nous fait homme ensemble avec tout homme.

Cela nourrit nos solidarités : solidarité entre accueillants et accueillis dans le cadre d'une pédagogie de la proximité, solidarité entre salariés et

bénévoles, solidarité entre associations, solidarité de la société à travers ses institutions, le partage de finances, de compétences, de moyens institutionnels réels, de parcours d'insertion appropriés aux besoins de chacun.

Une société qui exclut se renie. Ce qui fait sens pour nous, c'est d'entrer dans le mouvement de cette solidarité multiforme avec les plus démunis. Permettre à chacun de vivre dans la dignité n'est pas une option facultative.

Des moyens

Cette mission crée des devoirs pour nos associations (encadrement, équipement, accompagnement, lien à l'économique et son développement). Mais parce qu'elle exprime, aussi, la solidarité des citoyens, elle engage, dans le même temps, la puissance publique comme partenaire définitif, attentif et bienveillant.

Un lieu d'accueil, une ambiance conviviale, le retour à une vie de famille, des soins, un rattrapage scolaire, une activité ou un travail, un suivi éducatif et/ou psychologique peuvent être autant d'étapes vers l'insertion.

Prendre en compte l'utilité sociale des réalisations économiques déjà en cours dans certains de nos lieux, faire émerger de nouveaux modèles à partir de ces réalités, assurer les financements (privés et publics) : ce sont autant de moyens pour assurer la survie de nos lieux d'accueil et mener à bien nos actions.

La mise en commun de ces moyens sert la conviction que le service du droit du plus faible ne peut être simplement livré à l'initiative privée. Mais comment ne pas conditionner l'accès aux financements publics par des impératifs trop strictement catégoriels (RMI, etc ...) qui ne font qu'ajouter à l'exclusion par une sélection excessive.

Conclusion

Nous savons bien que notre réussite serait de disparaître, faute de personnes à accueillir. Mais nous savons, aussi, qu'un monde qui ne cesse de privilégier la réussite et la rentabilité ne peut qu'engendrer toujours plus de pauvres et toujours plus d'exclusion. Prendre en charge ces laissés pour compte fabriqués par nos systèmes suppose de travailler à la pérennisation de

nos moyens pour faire disparaître (au-delà des conséquences) les causes de ces exclusions, tant individuelles qu'institutionnelles. Il en va de notre légitimité et de leur dignité.

Plus tard dans la journée Maurice PARODI interviendra sur l'un des points communs mis en évidence au cours de la matinée : ECONOMIE SOLIDAIRE ET ECONOMIE SOCIALE. Nous en reparlerons dans la prochaine LETTRE.

R A P P E L D E V E N T E

Le livre de **La célébration des obsèques de Joseph** (avec le texte de toutes les interventions de la veillée et du jour de l'enterrement) - Editions SCRIBA 60 Frs

Le panier de la ménagère (des légumes selon la saison), les fromages de chèvres (le "Pélardon des Embrumes", ça vous plairait ?), la brocante, les fleurs de René, du compost : tout cela est en vente le samedi au Mas entre **9 et 12 h**.

Chaque semaine Carles est présent sur deux **marchés** : TAVEL le mardi, VILLENEUVE LES AVIGNON le jeudi (avec les mêmes produits). N'hésitez pas à venir nous rendre visite. C'est, aussi, une manière de nous aider à vivre.

Le livre d'André ALLEMANT : **Il nous a guéris : Magnétisme ou miracle ?** Editions SCRIBA - 60 Frs

Un vin **cuvée spéciale** "La Passerelle" est mise en vente au bénéfice de l'association La Passerelle - Pour tout achat on peut s'adresser à Mr. PIERRACCI, domaine du Caïroun, à AUBIGNON ou à Jean BOUVET (vice-secrétaire de "La Passerelle") 04.90.88.58.78.